

# **Avis d'annulation de réunion – réunion du Comité du patrimoine bâti du 12 décembre 2023**

Le 14 novembre 2023 à 10 h 43

Veillez noter que conformément à l'alinéa 81(1)(f) du *Règlement de procédure*, le président du Comité du patrimoine bâti (CPB) a annulé la réunion ordinaire du CPB prévue le lundi 12 décembre 2023.